

Ardèche DES RELIGIEUSES VENT DEBOUT CONTRE UN PROJET D'ÉOLIENNES

Dans les montagnes ardéchoises, le projet d'implantation de plusieurs éoliennes à proximité immédiate de l'abbaye de Notre-Dame-des-Neiges cristallise les tensions

PAR LOUISE DUGAST

RETRAITE
Le monastère de Notre-Dame-des-Neiges accueille les visiteurs en quête d'isolement.

Dans les hauteurs cévenoles, à la frontière entre l'Ardèche et la Lozère, le paysage semble encore échapper au temps. Les forêts de sapins recouvrent les plateaux d'altitude, les vallons s'ouvrent sur des étendues silencieuses et le vent traverse les crêtes sans autre bruit que celui des cloches de l'abbaye de Notre-Dame-des-Neiges. Perché à plus de 1 000 mètres, ce monastère

cistercien fondé au XIX^e siècle s'est imposé au fil des années comme une halte incontournable pour les marcheurs du chemin de Stevenson, les retraitants et les visiteurs en quête d'isolement. Le site accueille aujourd'hui près de 70 000 personnes par an selon la communauté religieuse, une fréquentation en constante hausse depuis l'arrivée des religieuses cisterciennes, venues de l'abbaye de Boulaur en 2022.

Mais ce calme, qui fait la réputation du lieu, pourrait être profondément bouleversé. À quelques centaines de mètres seulement, sur la commune de Laveyrune, EDF Power Solutions porte un projet d'implantation de six à dix éoliennes industrielles. Des mâts pouvant atteindre 150 mètres en bout de pale, visibles à plusieurs kilomètres à la ronde, installés sur des crêtes encore largement préservées. Si le projet n'a pas encore été officiellement déposé en préfecture de l'Ardèche, les études techniques et environnementales sont engagées depuis plusieurs années. Une étape politique a d'ailleurs été franchie à l'automne 2025 avec l'avis favorable du conseil communautaire Montagne d'Ardèche, qui met en avant les retombées fiscales attendues pour ce territoire rural.

PRÉSERVER LA BEAUTÉ DES PAYSAGES

Dans ce contexte, la mairie de Laveyrune n'a pas souhaité répondre à nos questions. Selon plusieurs interlocuteurs locaux, les élus défendent toutefois l'intérêt économique du projet pour une commune confrontée à la baisse de ses ressources et au déclin démographique. Une position qui alimente un clivage déjà visible sur le terrain, entre partisans du développement énergétique et défenseurs du paysage. Car la contestation, elle, s'est structurée rapidement. Une pétition lancée par l'association Urgence Nature a dépassé les 21 000 signatures. « Une première mobilisation avait déjà eu lieu l'an dernier, mais les habitants ont compris que le projet avançait concrètement », explique Bruno Ladsous, secrétaire de l'association et président de la Fédération nationale Vent de colère. Selon lui, le dossier dépasse largement le seul périmètre local : « On parle d'un site emblématique, connu des marcheurs, des touristes, mais aussi des habitants attachés à ces paysages. »

Le monastère, lui, se retrouve au cœur du dossier. Depuis leur arrivée il y a quatre ans, les religieuses



DR

ont profondément relancé la vie de l'abbaye, développant l'accueil des visiteurs et engageant d'importants travaux pour adapter le site à une fréquentation grandissante. Fin décembre 2025, le Vatican a officiellement reconnu Notre-Dame-des-Neiges comme monastère autonome, consacrant l'implantation durable de la communauté dans le diocèse de Viviers.

Pour sœur Marine, en charge de l'activité agricole et sylvicole du monastère, le projet éolien entre directement en contradiction avec ce qui fait l'identité du lieu. « *Ce que viennent chercher les gens ici, c'est vraiment le silence, la sérénité et cette nature qui a une force incroyable*, explique-t-elle. *On a la chance d'avoir un immense domaine autour de l'abbaye où l'on peut marcher pendant des heures sans croiser personne.* » La religieuse assure que la communauté n'est « *pas opposée à l'éolien par principe* », ni aux énergies renouvelables. Mais elle estime que l'implantation choisie menace l'équilibre du territoire. « *La richesse de notre région, c'est la beauté de ses paysages. Le tourisme qui fonctionne aujourd'hui, c'est le tourisme vert* », affirme-t-elle, évoquant les milliers de randonneurs qui empruntent chaque année le chemin de Stevenson et la Régordane. Selon les chiffres avancés par la communauté, environ 17 000 marcheurs passent chaque année sur le sentier de Stevenson, auxquels s'ajoutent plusieurs milliers d'autres visiteurs.

IMPACT SUR LA BIODIVERSITÉ

Les religieuses disent également craindre un impact durable sur la biodiversité locale. « *Plus on découvre le site, plus on s'émerveille de la richesse de la forêt, de sa faune, de ses oiseaux*, poursuit sœur Marine. *Nous réfléchissons même à développer une forme de réserve naturelle sur certaines parcelles.* » La communauté travaille déjà avec des gestionnaires forestiers pour préserver certaines espèces présentes sur le domaine.



DR

EDF Power Solutions assure de son côté que les études environnementales en cours concluent à un impact global limité, sous réserve de mesures de réduction et de compensation. Parmi les dispositifs envisagés figurent des systèmes d'arrêt temporaire des éoliennes lors du passage de certaines espèces protégées, comme l'aigle royal, le milan royal, le vautour moine ou plusieurs espèces de chauves-souris recensées dans la zone. Des conclusions contestées par les opposants, qui estiment que les risques résiduels restent importants et que les dispositifs techniques ne garantissent pas une protection suffisante de la biodiversité locale.

Sur les plateaux de la montagne ardéchoise, le débat semble s'être déjà installé durablement entre élus, habitants, associations et acteurs du territoire, chacun avançant sa propre vision de l'avenir de ces paysages. « *On s'est engagées à rester ici jusqu'à notre mort*, affirme sœur Marine. *Alors, s'il faut cohabiter avec ces éoliennes, on cohabitera. Mais on continue de penser que ce n'est pas la bonne solution pour ce territoire.* » ■



Les sœurs développent l'activité agricole et sylvicole du monastère.